



Saint-Lyé, le 25 février 2016

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu à la mairie le :

Jeudi 3 mars 2016 à 19 H.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Vote du compte administratif 2015
4. Vote du budget primitif 2016 et des taux de fiscalité
5. Travaux de voiries : validation du projet et demande de subventions
6. Attribution de subventions aux associations
7. Indemnités aux élus : modificatif
8. Création d'emplois
9. Contrat groupe pour l'assurance risque statutaire : avis du conseil municipal
10. Relais d'assistantes maternelles : convention d'utilisation des locaux
11. Election des délégués au SDDEA
12. Informations et questions diverses.

Le Maire,

Marcel SPILMANN